

No. 173.

1ère session, 6e parlement, 21 Victoria, 1858.

(BILL LOCAL.)

BILL.

Acte pour amender l'acte des municipalités
et des chemins du Bas-Canada de 1855,
et les actes qui l'amendent.

Reçu, et lu pour la première fois, mercredi, 19
mai 1858.

Seconde lecture, lundi, 24 mai 1858.

M. CIMON.

TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.